



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7

Tél. : (514) 524-1970

Montréal, le 19 novembre 2020

Madame Sylvie Parent, Mairesse
Hôtel de Ville
4250, Chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Objet : Abattage des Cerfs de Virginie

Madame,

Nul n'est besoin de vous dire que je suis très déçu de votre décision d'abattre 15 Cerfs de Virginie, soit la moitié du cheptel, qui vivent actuellement dans le parc Michel-Chartrand.

Même après avoir reçu de plusieurs organismes la possibilité de relocalisation de ces Cerfs de Virginie et l'offre du Miller Zoo de la Beauce et de la Ferme 5 Étoiles de la Côte-Nord d'accepter ceux-ci, vous avez procédé au vote du Conseil municipal. De plus, le Groupe Sauvetage Animal Rescue vous a fait part qu'il était prêt à absorber les frais de capture et de déplacement des cerfs visés par la ville de Longueuil. Enfin, une pétition de plus de 35 000 noms a été déposée à la séance municipale de Mardi, le 17 novembre 2020. Malgré tous ces arguments, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la suggestion du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de tuer la moitié des Cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand.

Vous nous avez assuré, selon vos dires, que c'est la dernière fois qu'à Longueuil, vous jouez dans un film. Je tiens à vous dire, madame la Mairesse, que vous êtes la productrice et la réalisatrice de ce film de débat public sur l'abattage des Cerfs de Virginie. Comme vous le dites si bien, si la gestion de la faune relève du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et que le monde municipal n'a pas à légiférer dans ce domaine, vous n'avez qu'à annuler la décision du conseil municipal et faire une demande au ministre, monsieur Pierre Dufour, de prendre la décision qui s'impose dans cette situation particulière. Tant qu'à moi, je vous redis que la relocalisation de ces cerfs est la meilleure solution et je vous renomme les organismes prêts à vous aider ci-dessus.

La décision du Conseil municipal d'abattre 15 Cerfs de Virginie m'a bouleversé comme société. Le journal Métro du 12 juillet 2013 faisait état de ce qui suit :

Qui sommes-nous et de quel droit pouvons-nous décider de la mort ou de la vie des êtres vivants. Nous avons le droit de ne pas être attirés envers les animaux, mais ne sommes-nous pas responsables en partie de leur prolifération dans notre quartier? La vie de tous les êtres, qu'ils soient humains, animaux ou autres, est précieuse. Tous ont le droit au même bonheur. Tous ceux qui peuplent notre planète sont nos compagnons. Ils font partie de notre monde et nous devons le partager avec eux. Gandhi disait : 'On reconnaît la valeur d'un peuple à la façon dont il traite ses animaux'.

Si vous ne changez pas votre décision et que vous procédez à l'abattage de ces Cerfs de Virginie, il ne tient qu'à vous et au conseil municipal de porter le poids de cette décision. Toutefois, je suis disponible pour vous rencontrer à votre convenance pour discuter des recommandations mentionnées ci-dessus.

Merci pour votre considération.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations cordiales.



Ghislain A. Arsenault, Président
Société Québécoise pour la Défense des Animaux
(514) 213-5619

c.c. : Monsieur François Legault, Premier ministre du Québec
Monsieur Pierre Dufour, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec